

Elevage de reines

**Formation courte
en apiculture
70 heures**

Formation adulte
Non certifiante
Non diplômante

Les atouts du centre

Une équipe pluridisciplinaire

Un accompagnement individualisé tout au long
de la formation

Un rucher pédagogique à La Canourgue

Taux d'appréciation des bénéficiaires : 91,5 %

CFPPA de la Lozère

Site de Marvejols
1, Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 Marvejols

☎ 04.66.32.02.39 (secrétariat)

Mail : cfppa.lozere@educagri.fr

N° d'activité DRTEFP : 9148P021348

SIRET : 19480514900011

www.epl-lozere.fr



Objectifs de la formation

- ✓ Acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour une multiplication du cheptel adaptée.
- ✓ Savoir pratiquer l'élevage des reines en autonomie et intégrer cette pratique au sein de son exploitation.
- ✓ Adaptation en fonction des besoins de chaque candidat.

Une attestation de formation est remise au stagiaire en fin de formation.

Moyens humains et pédagogiques

- ✓ Formateur du CFPPA, apiculteur professionnel.
- ✓ Apports théoriques, mise en pratique, visites
- ✓ Les journées de formation ont lieu du lundi au vendredi au CFPPA de Lozère – site de Marvejols (1, av. Martyrs de la Résistance) et au rucher pédagogique à La Canourgue
- ✓ 1 semaine de théorie (Marvejols)
+ 1 semaine de pratique (La Canourgue).
- ✓ Horaires : 35h/semaine :
9 h – 12 h / 13h – 17h45 le lundi
8 h 15 - 12 h / 13 h - 17h du mardi au jeudi
8 h / 12 h le vendredi
- ✓ Formation en présentiel.

Adaptation possible et locaux accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

Contenu des modules de la formation

- ✓ Rappel de la biologie de l'abeille et mise en parallèle avec l'élevage de reines
- ✓ Étude des différentes étapes et points de vigilance dans la mise en œuvre du greffage : choix des colonies, matériel et mode opératoire (préparation, vérification)
- ✓ Analyse des différents « états » des reines à introduire (cellules royales, reines vierges et reines fécondées) mode d'introduction, avantages et inconvénients
- ✓ Etude des différents types de nucléi et de leurs préparations
- ✓ Etude de la multiplication du cheptel : les différents types de division, la gestion optimisée des reines, l'intérêt de l'insémination artificielle
- ✓ Présentation des programmes de sélection
- ✓ Échanges autour des retours d'expériences des participants à la formation
- ✓ Préparation individuelle du matériel pour la mise en place sur ses ruchers personnels

Modalité d'évaluation :

Chaque stagiaire est évalué à tout moment par le formateur par le questionnaire, l'observation, la vérification de l'apprentissage des gestes techniques et par une évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage. Une attestation individuelle de formation est délivrée à l'issue de la session. NB : Cette formation prise individuellement est professionnalisante et non certifiante. En revanche, elle permet de valider l'unité capitalisable UC2 « Multiplication du cheptel » du Certification de spécialisation (CS) Apiculture.

Public visé

Apiculteurs installés ou en cours d'installation en activité principale ou en diversification.

Prérequis : connaître les bases de l'apiculture.

Recrutement ouvert à l'année.

Coûts et conditions de prise en charge

Prise en charge de la demande du futur bénéficiaire et orientation via le bulletin d'inscription.

- ✓ Formation éligible au CPF : module complémentaire du BPREA
- ✓ 15€ / heure
- ✓ Tarif selon convention pour les stagiaires d'autres CFPPA
- ✓ Apiculteurs : le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA ; la prise en charge financière dépend de l'avis du comité VIVEA (délégation Sud). Nous contacter pour les tarifs et modalités
- ✓ Salariés : financement possible dans le cadre de la formation professionnelle continue (Transition Pro, CPF). S'adresser à votre employeur ou à votre organisme paritaire.

Un ordinateur portable est conseillé.

Formation multi-sites (Marvejols et La Canourgue) : prévoir déplacements et hébergement